



The Exploration Company

Site d'essais de MERIGNAC

Activité de bancs d'essais de moteurs aérospatial

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale - Description des capacités financières

PJ n°47

Référence n° : R-AB-2502-01b - Version septembre 2025



Maîtrise des risques industriels, professionnels, environnementaux



Fiche signalétique

Exploitant			
Raison sociale	The Exploration Company		
Adresse du siège social	58 avenue Marcel Dassault 33700 MERIGNAC		
Adresse postale des correspondances	58 avenue Marcel Dassault 33700 MERIGNAC		
Interlocuteur	Bhavraj THETHY	The Exploration Company	

Site	
Nom du site	Site d'essais de MERIGNAC
Adresse du site	14 rue Marcel Issartier – 33700 MERIGNAC
Activité exercée	Activité de bancs d'essais de moteur aérospatial

Document			
Référence	R-AB-2502-01		
Référence projet Néodyme	20250218-02-COBE		
Titre du rapport	Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale - Description des capacités financières Activité de bancs d'essais de moteurs aérospatial		
Version du rapport	b	01/09/2025	Les modifications se font en Pages : 4 / 7 / 9 / 10 / 11 / 12
	a	03/02/2025	Version initiale

Rédacteurs	Vérificatrices	Approbateur
Maxime CARON Amélie BENOIST	Elodie FOUQUET Pauline RENARD	Bhavraj THETHY – TEC

Seules sont autorisées les copies intégrales du présent rapport pour des fins prévues à la commande de l'étude.
 Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans autorisation est illicite et constitue une contrefaçon.
 Version V01 – juillet 2024

Objet

Cette partie description des capacités techniques et financières a pour but de présenter la société The Exploration Company et ses capacités financières et techniques dans le cadre de son projet.

En préambule, il y a lieu de rappeler que cette description des capacités techniques et financières est réalisée et déposée dans le cadre d'un Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale au titre des ICPE.

Depuis la mise en place de la téléprocédure relative au dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale dématérialisée, le présent document constitue la Pièce Jointe n°47 de la demande.

Personnes ayant contribué à l'étude



- › Amélie BENOIST (responsable projet et ingénieure d'études environnement) : rédaction du dossier.
- › Elodie FOUQUET (responsable projet et ingénieure d'études environnement) : relecture du dossier
- › Léa LOPES (ingénieure environnement et risques industriels) : partie étude d'impact
- › Maxime CARON (ingénieur environnement et risques industriels) : Partie présentation
- › Pauline RENARD (ingénieur environnement et risques industriels) : relecture du dossier



- › Sébastien REICHSTADT (Co-fondateur et expert sénior propulsion) : Support technique
- › Bhavraj THETHY (Ingénieur test développement) : Responsable projet et responsable technique
- › Sonia MAGNIANT (Responsable propulsion) : Support technique
- › William MARQUET (Ingénieur Qualité) : Relecture du dossier
- › Florence SOUTRIC (Ingénieur HSE) : Relecture du dossier
- › Alicia DUFRESNE (Responsable de l'équipe AIT Propulsion) : Support technique

Sommaire

1.	Présentation de l'entreprise	7
1.1.	Principales activités du groupe	7
1.2.	Présentation des futures activités du site	7
1.2.1.	Historique de l'exploitation du site	7
1.2.2.	Principales activités du site	8
1.3.	Effectif et horaires de travail	9
1.3.1.	Effectif	9
1.3.2.	Horaires de travail	9
2.	Capacités techniques et financières	10
2.1.	Capacités techniques de la société TEC	10
2.2.	Capacités techniques du site	10
2.3.	Capacités financières	12
2.4.	Investissements liés au projet	12
2.5.	Garanties financières	12

Liste des figures

Figure 1 :	Plan de localisation du site de TEC de Mérignac (échelle 1/ 12 000ème)	8
Figure 2 :	Plan des installations avant l'installation de The Exploration Company sur site de de Mérignac (source : TEC)	9
Figure 3 :	Organigramme de TEC (source : TEC)	11

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Evolution du chiffre d'affaires et du résultat net (Source : TEC)	12
-------------	-------------------------------------------------------------------------	----

Glossaire

Ergol	: Substance utilisée comme carburant ou comburant dans un moteur-fusée
ICPE	: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IED	: (Industrial Emissions Directive) Directive européenne relative aux émissions industrielles
IOTA	: Installations, Ouvrages Travaux, Activités. Ce dit des projets issus de la Loi du 30 décembre 2006 dite Loi sur l'Eau et visés par l'article L. 214-1 du Code de l'Environnement
PJ	: Pièce Jointe
PLU	: Plan Local d'Urbanisme
TEC	: The Exploration Company

Références

Sans objet

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1.1. Principales activités du groupe

Le groupe The Exploration Company (nommée TEC dans le dossier) a été fondée en juillet 2021. TEC est une entreprise de production de sondes spatiales. Les principales missions de TEC sont :

- › Développer la première capsule spatiale à financement privé,
- › Développer la première capsule spatiale utilisant des ergols verts (oxygène liquide et Bio-méthane liquide),
- › Développer la première capsule spatiale européenne.

Le groupe The Exploration Company est constituée de plus de 250 collaborateurs regroupés sur tous les sites de l'entreprise :

- › Munich : Site d'assemblage de la capsule et d'ingénierie logiciel, d'avionique et de guidage/navigation/contrôle.
- › Bordeaux/Mérignac : Ingénierie système, de design mécanique et thermique, de propulsion, d'assemblage des moteurs et futur site de test des moteurs.
- › Italie : Ingénierie système, de design mécanique et thermique, de propulsion et ventes.
- › Etats-Unis : Ingénierie système et de design mécanique et vente.

1.2. Présentation des futures activités du site

1.2.1. Historique de l'exploitation du site

Le site sur lequel s'implante TEC a été créé en 1982 par la société SNECMA. La société réalisait déjà des tests de moteurs aéronautiques. Le site était classé à autorisation pour la rubrique 2931 et à déclaration pour la rubrique 1432. SNECMA a utilisé ce site jusqu'en 2010.

La société SNECMA a initié la procédure de cessation de son activité à partir de 2010, ce qui a amené à la réalisation des actions suivantes :

- › 2012 : Réalisation d'une analyse historique et documentaire et d'investigations de terrains
- › Octobre 2012 suivant le rapport SNECMA 2012-VSEM 239/12 :
 - Démantèlement du banc essai, du réservoir de kérosène d'une capacité de 50 m³ et d'un compresseur en avril 2012
 - Avril 2012 : 16 sondages sont réalisés avec détection de pollution du sol en hydrocarbures comprenant notamment les naphtalène, toluène, éthylbenzène et xylène (TEX). Il n'est pas détecté de PCB ni de COHV lors de ces sondages
 - La nappe est surveillée par l'intermédiaire de 4 piézomètres, l'impact associé est faible en naphtalène et TEX
- › Septembre 2013 : il est constaté que le séparateur utilisé par la SNECMA n'a pas été vidangé et le réservoir de fuel enterré n'est pas utilisé par la société JTT Composite.
- › 27 janvier 2014 : Parution d'un arrêté de mise en sécurité du site sur les sols, la gestion des déchets et la phase travaux

- › 21 juin 2018 : Suite à la mise en sécurité effective du site, une consultation pour institution d'une servitude d'utilité publique est réalisée
- › 11 juin 2019 : Arrêté de servitude d'utilité notifiant notamment que l'utilisation du site doit être à un état industriel similaire aux activités de la SNECMA

En parallèle de la mise en sécurité du site par l'ancien exploitant SNECMA comme précisé ci-dessus au niveau de l'échéancier, le site est utilisé par la société JTT Composite de 2010 à 2020. Cette société produisait des pièces pour l'aéronautique.

Enfin, de 2020 jusqu'à 2023, la société AVA (Assistance Viticulture Automatisation) exploitait le site pour la conception et la production de pièces métalliques pour le secteur viticole. Le bail associé à cette entreprise est arrivé à son terme et n'a pas été renouvelé, la société ayant fait faillite, l'activité s'est arrêtée en octobre 2023.

Le temps que la cessation d'activité se finalise TEC a pu s'installer sur le site courant de l'année 2024.

1.2.2. Principales activités du site

Les futures activités du site de TEC à Mérignac sont les suivantes :

- › Test du moteur cryogénique de la sonde Nyx Moon,
- › Test du propulseur à ergols stockables non toxiques de la sonde Nyx Earth,
- › Atelier d'assemblage du moteur cryogénique,
- › Contrôle des essais et lecture des mesures sur le moteur.



Figure 1 : Plan de localisation du site de TEC de Mérignac (échelle 1/ 12 000ème)

Le site de TEC se situe aux coordonnées Lambert 93 suivantes :

X: 405700.82 m

Y: 6421898.29 m

Le plan ci-dessous permet de visualiser les différentes installations présentes avant l'installation de TEC sur le site de Mérignac



Figure 2 : Plan des installations avant l'installation de The Exploration Company sur site de de Mérignac (source : TEC)

1.3. Effectif et horaires de travail

1.3.1. Effectif

Le site d'essai TEC sera occupé par environ X personnes au maximum, tous contrats confondus (CDI, CDD et apprentis) en 2025 et dans les années futures. En sachant que des personnes seront à temps plein et d'autres à temps partiel.

Ce nombre sera plus faible les lundi et vendredi, avec le télétravail. Ces jours « allégés » verront une dizaine de personnes travailler sur site.

L'effectif sera aussi réparti selon s'il s'agit d'une campagne d'essais Mistral ou Huracan. Il sera donc très rare que la totalité de l'effectif soit présent sur site en même temps.

1.3.2. Horaires de travail

Le site TEC fonctionnera du lundi au vendredi sur une plage horaire de 7h à 19h sur 252 jours par an.

2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

2.1. Capacités techniques de la société TEC

Le groupe The Exploration Company est constituée de plus de 250 collaborateurs regroupés sur les quatre sites de l'entreprise :

- › Munich : Site d'assemblage de la capsule et d'ingénierie logiciel, d'avionique et de guidage/navigation/contrôle
- › Bordeaux/Mérignac : Ingénierie système, de design mécanique et thermique, de propulsion, d'assemblage des moteurs et futur site de test des moteurs.
- › Italie : Ingénierie système, de design mécanique et thermique, de propulsion.
- › Etats-Unis : Ingénierie système et de design mécanique.

L'organigramme au § 2.2 Figure 3 reprend l'ensemble des personnes travaillant pour TEC y compris celles travaillant à l'étranger et avec notamment les fonctions associées au site de Bordeaux/Mérignac.

2.2. Capacités techniques du site

Le site d'essais de TEC SAS compte X personnes (en équivalent temps plein). L'organigramme ci-dessous formalise les liens existants entre les différentes fonctions au sein du site de TEC, ainsi que l'identification des personnes travaillant à temps plein ou temps partiel.

**Informations non
communicables
et non
consultables**

Figure 3 : Organigramme de TEC, mai 2025 (source : TEC)

2 équipes travailleront pour le site de TEC MERIGNAC, à savoir :

- › L'équipe MAIT, faisant partie de la division AIT (Assemblage Intégration et Test), sera dirigée par un Responsable des activités de fabrication.
- › L'équipe propulsion, faisant partie de la division des futurs programmes, sera dirigée par un Responsable du département future propulsion. Cette équipe sera divisée en 2 équipes comme suit :
 - La propulsion verte : L'équipe de développement de la propulsion verte développe le moteur Mistral sous un ingénieur en propulsion verte.
 - L'équipe Huracan : qui développe le moteur Huracan sous un ingénieur principal Huracan.

2.3. Capacités financières

A ce jour, le capital de TEC s'élève à : 10 000 000€.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat net depuis la création de la société TEC en 2021.

Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires et du résultat net (Source : TEC)

	Chiffre d'affaires – k€	Résultats nets – k€
2024	Informations non communicables et non consultables.	
2023		
2022		
2021		

2.4. Investissements liés au projet

Dans le cadre de l'implantation de l'activité bancs d'essais moteur sur le site de Mérignac, un budget prévisionnel de l'ordre de X M€ a été prévu. Ce budget sera réparti comme suit :

- X M€ de sous-traitance et prestataire de service ;
- X M€ de matériaux, équipements et génie civil.

2.5. Garanties financières

Les garanties financières permettent à l'administration et à la collectivité de se prémunir contre une éventuelle insolvabilité de l'exploitant d'une ICPE qui est civilement responsable des préjudices qu'il pourrait provoquer à des tiers.

Elles sont destinées à assurer la surveillance du site et le maintien en sécurité de l'installation, les interventions éventuelles en cas d'accident et/ou de pollution avant ou après fermeture et la remise en état du site après la cessation d'activité (article L516-1 du Code de l'Environnement).

Suite à la parution du décret n° 2024-742 du 6 juillet 2024 portant diverses dispositions d'application de la loi industrie verte et de simplification en matière d'environnement, les garanties financières ne sont pas applicables pour le site de TEC.

TEC n'est donc pas concerné par le calcul et la constitution de garanties financières au sens des ICPE.